

Communiqué du Collège des Commissaires n. 7

Etape 7

En accord avec l'Organisation et avec le Collège des Commissaires, en considération du circuit final d'aujourd'hui, le classement sera établi à l'issu du 5^{ème} passage sur la ligne, et le classement de l'étape au 6^{ème} passage à l'arrivée prévue. Les bonifications en cours d'étape sont maintenues, aucune bonification ne sera attribuée à l'arrivée.

La règle des 3 derniers kilomètres sera mis en place uniquement à l'avant dernier tour.

Les points du classement par points seront attribués à l'arrivée de l'étape.

In agreement with the Organization and the Panel of Commissaires, in considering the final circuit of today stage, the time classification will be taken on the 5th crossing of the finish line, and the stage classification will be on the 6th crossing of the finish line at the stage finish. The time bonuses on the intermediate sprints will be applied. No time bonuses will be given at the finish line.

The 3km rule will be applied before the 5th crossing of the finish line.

The points for the points classification will be awarded on the final classification of the stage.

Le Collège des Commissaires / The Commissaires' Panel